

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article3251>

# **Le Japon se dote d'un ministère de la défense, pour la première fois depuis 1945**

- Défense - International -



Date de mise en ligne : vendredi 15 décembre 2006

---

**Spyworld Actu**

---

Le Japon, officiellement pacifiste, s'est doté, vendredi 15 décembre, d'un véritable ministère de la défense. Il s'agit d'une première depuis sa défaite à la fin de la seconde guerre mondiale. La mesure entrera en vigueur le 9 janvier 2007. Après la Chambre des députés, le Sénat a adopté cette décision à une confortable majorité, le principal parti d'opposition s'étant rallié au projet de loi présenté par la majorité de droite.

La naissance de ce ministère est largement symbolique, puisque l'actuelle Agence de défense - qui faisait jusqu'à présent office de ministère - disposait déjà de puissants moyens. Créée en 1954 au lendemain de la guerre de Corée, l'Agence de défense était placée sous le contrôle direct du premier ministre. Fumio Kyuma, le secrétaire d'Etat qui la dirigeait, devient ministre à part entière avec la nouvelle loi, qui accroît le contrôle politique - donc civil - sur l'armée.

### LE POIDS DU JAPON SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Mais au-delà du changement de nom, se manifeste la volonté de Tokyo de "normaliser" sa politique de défense et d'accroître son rôle sur la scène internationale après plus de soixante ans de doctrine pacifiste.

Agé de 52 ans, le premier ministre conservateur, Shinzo Abe, qui a succédé fin septembre à Junichiro Koizumi, appartient à une génération née après la guerre, et qui se définit comme "sans complexes" et soucieuse de sortir le Japon de sa "torpeur pacifiste". Il avait annoncé dès son entrée en fonctions son intention de donner au Japon une présence internationale plus marquée. La création du ministère de la défense s'accompagne d'un texte qui fait des opérations à l'étranger une des missions prioritaires des Forces d'autodéfense (FAD, nom officiel de l'armée japonaise).

Promise par le gouvernement au pouvoir, cette refonte administrative s'inscrit dans une large réforme de la politique de défense du Japon, au moment où celui-ci se sent menacé par la montée en puissance militaire de la Chine et par les missiles nord-coréens. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis avaient créé des outils institutionnels pour maintenir l'armée sous le contrôle de la société civile japonaise.

### UNE RÉVISION DE LA CONSTITUTION PRÉVUE

Pour les experts des questions de sécurité, la crise nucléaire nord-coréenne donne des arguments aux "faucons" de la droite japonaise, qui reprochent à la Constitution de 1947 de corseter les ambitions internationales de l'Archipel. L'article 9 de cette Constitution, imposée par l'occupant américain, spécifie que le peuple japonais "renonce à jamais à la guerre" et n'a donc pas besoin d'entretenir une armée combattante.

Cet article empêche les FAD, qui disposent pourtant d'un des budgets militaires les plus élevés du monde - environ 32 milliards d'euros -, de participer à des opérations de défense collective comme les activités de maintien de la paix à l'étranger. A terme, le premier ministre, Shinzo Abe, s'est engagé à réviser la Constitution pour étendre les prérogatives des soldats japonais, qui, pour le moment, n'ont pas le droit de tirer le moindre coup de feu en dehors de cas très strictement définis de légitime défense.

Cependant, cette volonté de révision constitutionnelle affichée par M. Abe et la droite nippone est susceptible d'inquiéter les voisins du Japon, Chinois et Coréens, qui disent craindre la résurrection du militarisme nippon dont ils ont eu à souffrir au siècle dernier.

## Le patriotisme bientôt au programme des écoles japonaises

Le Sénat japonais a adopté, vendredi 15 décembre, une importante réforme de l'éducation, qui instaure notamment l'enseignement du patriotisme dans les écoles, une initiative controversée dans un pays où le sujet reste tabou depuis 1945.

Le nouveau texte, adopté le 16 novembre par la Chambre des députés, révisé la loi-cadre sur l'éducation promulguée pendant l'occupation américaine (1945-52). Le premier ministre, Shinzo Abe, a fait de la réforme de l'éducation, et en particulier de l'introduction du patriotisme à l'école, son principal cheval de bataille au plan intérieur. Le patriotisme y est défini comme "une attitude de respect de la tradition et de la culture, d'amour pour la nation et la terre qui nous a élevés, et qui contribue à la paix et au développement international".

Cette révision divise l'opinion et est très critiquée par les organisations de gauche, tel le Syndicat des enseignants du Japon, qui considèrent que l'enseignement du patriotisme rappelle le Japon impérial du siècle dernier. Quelque 400 enseignants, étudiants et citoyens ont organisé un rassemblement devant le Parlement, vendredi, pour protester contre ce texte. - (Avec AFP.)

*Post-scriptum :*

<http://www.lemonde.fr/web/article/0...>